



PARTOUT
POUR TOUS



En Direct du CSE DO GNE

22 et 23 février 2023



L'ADbâcle II

■ Le recueil d'avis concernant les premières fermetures du plan de **massacre** du réseau de distribution Orange SA a eu lieu lors du dernier CSEE de la DOGNE des 22 et 23 février derniers.

Les élus du CSEE DOGNE ont eu recours à l'expertise du cabinet Syndex, proposé par la **CFDT**, pour mesurer l'impact sur les conditions de santé et de sécurité des salariés qui seront les premiers impactés.

Le cabinet a rencontré environ la moitié des salariés qui seront impactés par un projet de fermeture sur cette année 2023.

Les grandes lignes de ce qu'il faut retenir de ce projet à la suite de ces entretiens :

- ◆ Aucun salarié n'adhère à la stratégie de l'entreprise.
- ◆ Une inquiétude et un stress palpable sur le reclassement sur d'autres postes à la suite de la fermeture.
- ◆ Un sentiment d'avoir été bien informé par l'entreprise sur le projet sans toutefois avoir été rassuré sur l'impact que cela aura sur chaque individu.
- ◆ Des managers qui ont la double charge de s'occuper de gérer leurs équipes et les inquiétudes qu'amène ce dossier, mais qui doivent aussi s'occuper de leurs situations personnelles.
- ◆ Un manque de transparence de l'entreprise qui refuse de divulguer l'intégralité des boutiques qui fermeront sur l'ensemble du plan 2023-2026.
- ◆ Une inquiétude relative au délai de 15 jours qu'impose l'entreprise entre la proposition des postes aux salariés et le choix définitif à rendre.
- ◆ Un concept de boutiques Orange Expérience, seules boutiques que conserveraient à date les Agences Distributions dont les contours ne sont pas encore fixés alors même que les salariés vont devoir choisir d'y aller ou non (compétences ? fiches de poste ? Pérennité du concept ? Quid si le test des boutiques Orange expérience ne va pas à son terme ? ...)

➔ Les élus CSEE de la DOGNE ont, à l'unanimité des Organisations Syndicales présentes sur notre périmètre, rendu un avis motivé demandant à l'entreprise de prendre différents engagements parmi lesquels :

- De prendre un engagement formel excluant le recours à des licenciements économiques lorsque des mobilités imposées aux salariés résultent d'évolutions et de changements d'organisation, à l'initiative de l'employeur.
- De permettre aux salariés une réflexion plus longue que le délai de 15 jours imparti dans le dossier, pour le choix d'une affectation.
- D'accorder systématiquement aux salariés le temps qui leur est nécessaire pour se renseigner sur les postes proposés et de faire des journées découvertes, sans leur imposer des contraintes business dans leur boutique d'origine.
- De fournir aux élus la liste exhaustive des boutiques concernées sur l'ensemble de la durée de ce projet qui se poursuivra jusqu'en 2026, afin que les salariés concernés puissent « prendre leur avenir en main ».

- De faire un retour aux élus du CSEE une fois toutes les propositions de postes effectuées et acceptées avec : liste complète non nominative des postes proposés (métiers et unités) et acceptés.
- De revenir avec un bilan complet concernant toutes les affectations à venir avant la fermeture des boutiques, y compris pour les éventuels mouvements vers des filiales (aggravation ou amélioration de la distance domicile/travail, nombre de trajets domicile/travail, bilan RSE, bilan de l'accord national en déclinaison DOGNE...)

Le calendrier 2023 des fermetures :

- ◆ Boutique de Laon : fermeture le **24 juin au soir**
- ◆ Boutique de Roncq : fermeture le **31 mai au soir**
- ◆ Boutique de Mundolsheim : fermeture le **1er juillet au soir**
- ◆ Boutique de Semécourt : fermeture le **19 juillet au soir**
- ◆ Boutique d'Houdemont : fermeture le **11 juillet au soir**



La suite :

L'entreprise nous a informés qu'elle reviendra devant les élus du CSEE dès le CSEE du mois de mai 2023 pour nous annoncer les prochaines fermetures qui devraient avoir lieu tout début 2024...

En parallèle, la négociation nationale concernant l'accompagnement des salariés impactés par les fermetures de boutiques sur l'ensemble du plan 2023-2026 est en cours.

Cette dernière devrait aboutir - ou non - à un accord entre l'entreprise et au moins 50 % de la représentativité du personnel (nécessaire pour avoir un accord valablement signé) d'ici la fin de ce mois de mars.

Les élus **CFDT** ont demandé à la DOGNE que les salariés n'aient pas à rendre d'avis définitif sur leurs prochaines affectations avant la fin de la négociation pour que ces derniers puissent prendre connaissance du dispositif qui leur sera appliqué (accompagnement financier, sécurisation des parcours professionnels, possible mouvement vers la filiale GDT et les conditions associées...)

La **CFDT** se tient aux côtés des salariés et sera particulièrement vigilante sur le déroulement des opérations sur ce projet absurde où l'on demande aux salariés de faire leurs valises pour que d'autres prennent leur place... La **CFDT** continue à dénoncer la politique sociale « low cost » d'Orange mise en œuvre à travers ce dossier.



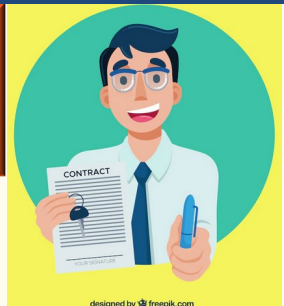
ATE en AE : les Projets se succèdent mais les problèmes restent...

La **CFDT** a renouvelé ses réserves sur le projet ATE en rappelant la nécessité d'une extrême vigilance sur l'articulation entre vente et service, lien qu'il est indispensable de maintenir pour continuer d'avancer ensemble. Même si la direction se veut rassurante, ATE ne présente aucune garanties d'améliorations de nos process, de notre SI et de nos conditions de travail.

La **CFDT** a interpellé de nouveau l'entreprise sur la forte baisse de la PVV CA depuis la mise en place du nouvel adressage commercial, et demande que les objectifs soient atteignables pour tous. Nous porterons d'ailleurs à nouveau cette demande au national dans les tout prochains jours.

Nous avons également fait part de nos inquiétudes sur le manque d'effectifs et les nombreux départs non remplacés, sur les difficultés à travailler avec certaines filiales, et le manque criant de correspondants RH en proximité.

La **CFDT** reste mobilisée pour que la mise en place d'ATE ne vienne pas dégrader une situation déjà très tendue.



• **DSCO CFDT : Mounya MOSTEFA** • **RS CFDT : Olivier ULPAT**
Philippe SCHULTZ Secrétaire du CSE, Didier MAURY Trésorier,
Isabelle GUERSILLON Secrétaire Adjointe,
Caroline REGNIER Présidente de la Commission ASC

• **Vos élus titulaires au CSE Direction Orange Grand Nord Est :**
Philippe ALRIC, Maria-Dolorés ALTARRIBA, Patrick BECK, Najet BELAHCENE, Sophie BLAISON, Adel BOUKHALFA, Geoffrey LACOUR, Catherine LAILY, Claudine PEUREUX

• **Vos élus suppléants :**
Issam BOUKRILI, Maïc BRULANT, David DEMONCHAUX, Philippe GOUDAL, Hortense KPODEME, Jean-Marc LIBERT, François MIEKUS, Vincent OOSTHUYSE, Corine SANNIER, Marie-Line WERTENSCHLAG